

Objet de la réunion :	Révision PLU de Pont-A-Marcq	CR n°	9
Date & lieu :	13/11/2020	Mairie	
Rédacteur :	TOMCZAK	Nbr de page :	3
Diffusé le :	16/11/2020		

Entité	Nom	Fonction	Adresse mail	Téléphone	Présent	Diffusion
VCNDF	TOMCZAK. L	Chef de projet	ltomczak@verdi-ingenierie.fr	0320817875	P	D
	COCHETEUX.J	Responsable agence	jcocheteux@verdi-ingenierie.fr		P	D
Mairie	DANION.M	Adjointe à l'urbanisme	mdanion@ville-pontamarcq.fr	0607278323	P	D
	CLAISSE. F	1ere adjoint	fclaisse@ville-pontamarcq.fr		P	D
	CLEMENT. S	Maire	sclement@ville-pontamarcq.fr		P	D
	HYEANS.R	DGS	rhyeans@ville-pontamarcq.fr		P	D

Ordre du jour :

- Reprise du PLU de PONT-A-MARCQ
- Rappel des enjeux
- Les nouveaux éléments à intégrer
- Des secteurs de projets à réinterroger
- Le nouveau calendrier

Opération :		PLU PONT A MARCQ	CR n°	9
Sujets abordés			Action	
			Date	Concerne
1	<p>M le Maire introduit la réunion en précisant qu'il s'agit d'un point d'étape afin d'aborder le PLU sous le prisme de la nouvelle vision politique et de s'accorder sur le discours à porter au travers de la démarche en vue de la prochaine réunion avec la commission d'urbanisme.</p> <p>M COCHETEUX rappelle les objectifs et le contexte de la révision du PLU.</p>			
2	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique socio-démographique</p> <p>M TOMCZAK dresse l'état des lieux concernant l'évolution socio démographique. Une nécessaire mise à jour des données sera à effectuer notamment au regard des derniers chiffres de l'INSEE.</p> <p>M le MAIRE indique que la croissance observée des dernières années n'est pas en phase avec le projet politique qui s'oriente davantage vers une préservation du cadre de vie, de l'environnement et des zones agricoles et naturelles. L'objectif est de garder une identité rurale pour la commune.</p>			
3	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique logements</p> <p>La commune indique que de nouvelles opérations sont en cours sur le territoire et qu'une demande a été faite auprès de VILOGIA afin de connaître la répartition démographique sur les logements. La commune transmettra les éléments au bureau d'études pour intégration au dossier. Les typologies réalisées dans le cadre des dernières opérations répondent à l'enjeu de diversification des logements au regard des évolutions de la structure de la population.</p>		Au plus tôt	Commune
4	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique consommation foncière</p> <p>L'ensemble des dernières opérations ainsi que les éventuelles demandes de PC individuels devront être intégrées aux calculs des hypothèses de croissance démographique afin de déterminer le besoin en termes de création de logements. La commune transmettra les éléments. Au regard de la volonté communale, VCNDF indique que le projet démographique actuellement de +12% de population à l'horizon du PLU devra être revu. Cela nécessite de réinterroger les sites de projets (Cf. point 8).</p>		Au plus tôt	Commune
5	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique économie</p> <p>Le constat et les enjeux sont partagés par la commune.</p>			
6	<p><u>Rappel des enjeux</u> : Thématique environnement, agricole et paysage</p> <p>La commune précise que les terres concernées par l'extension à vocation économique pour le développement de l'Intermarché ont été achetées par la société.</p>			
7	<p><u>Intégration du devenir du site Agfa Gevaert</u> :</p> <p>La cessation de cette activité est un point crucial à intégrer au sein des réflexions du PLU. M le Maire indique que des pistes de reprise de l'activité ont été évoquées et de multiples demandes ont été faites (extension du LIDL, demande d'implantation d'un exploitant à proximité du commerce). Il est donc nécessaire de connaître l'avancée sur ce sujet et le positionnement de l'intercommunalité avant le débat sur le nouveau PADD.</p> <p>La commune reviendra vers VCNDF sur le sujet.</p>			

Opération :	PLU PONT A MARCQ	CR n°	9
8	<p><u>Les secteurs de projets :</u></p> <p>Sera proposé en commission urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le passage en zone Agricole du secteur d'extension à vocation économique (1AUE) en entrée de commune. Ceci permettra d'être cohérent avec l'enjeu de préservation de l'activité agricole et de maintien du linéaire commercial du centre ville. - De ne garder qu'une partie du secteur de MOLPAS afin d'accueillir un projet à vocation habitat. (emplacement et superficie à définir). A ce stade, la phase 3 est évoquée comme une piste possible. - De créer un STECAL naturel en lieu et place de la zone 1AU et UBj afin d'orienter l'occupation du secteur vers un parc public/des jardins partagés. Il est indiqué que l'usage des terres pour de l'agriculture est toujours possible avec un classement en zone N. En revanche, il ne sera pas possible de réaliser de construction agricole. - De proposer un classement en zone 1AU à vocation habitat sur le secteur du Pévèle parc, rue de la planque. VCNDF indique qu'une extension sur ce secteur ne répond pas à la logique de renforcement de la centralité. VCNDF propose de demander l'avis de la CCPC et de l'agence d'urbanisme sur le sujet. <p>Comme convenu voici le contact de l'AUD :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div data-bbox="156 853 627 1115" style="width: 45%;"> <p>Cyrille VANNEUFVILLE Chargé d'études Planification stratégique & SCOT Tél +33 (0)3 20 63 73 94 Mail cvanneufville@adu-lille-metropole.org www.adu-lille-metropole.org</p>  </div> <div data-bbox="727 853 1110 1059" style="width: 45%; text-align: center;">  </div> </div>		

*Sans observations écrites une semaine après diffusion, le présent compte-rendu est accepté.
Il vaut convocation pour la prochaine réunion.*

<p>Prochaine réunion : 30/11/2020</p>
<p>Ordre du jour de la prochaine réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation reprise du PLU en commission urbanisme